

MAINTENIR L'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS L'APPRENTISSAGE EST INDISPENSABLE

L'Association Française des Maîtres Restaurateurs (AFMR) est très inquiète des évolutions annoncées de baisses significatives des aides aux contrats d'apprentissage.

Le titre d'État de Maître Restaurateur distingue les professionnels engagés pour une restauration durable et responsable, avec une cuisine faite maison à base de produits bruts et frais. Ce modèle de restauration ne s'improvise pas. Il repose sur des savoir-faire et des savoir-être et fonde la gastronomie qui participe tant à l'attractivité de la destination France.

Mais il n'est pérenne qu'avec une transmission à de nouvelles générations. Il n'est véritablement inclusif qu'en accueillant des apprentis venant de tous horizons : jeunes en voie de professionnalisation, individus à la recherche d'une nouvelle voie, personnes en situation de handicap, etc.

Aujourd'hui, un Maître Restaurateur est par essence un Maître d'apprentissage, avec en moyenne 2 apprentis par établissement.

Nous ne pouvons pas comprendre que les soutiens à l'apprentissage pourraient être revus à la baisse, quand les Maîtres Restaurateurs et tous les professionnels engagés pour une restauration durable et responsable ont tant besoin de visibilité.

Sans le concours de l'État pour transmettre notre expérience et nos valeurs, les restaurateurs pratiquant une cuisine maison auraient les plus grandes difficultés à maintenir leur activité, plus encore à imaginer la transmission de leur établissement.

Dans le moment où le modèle d'une restauration financiarisée gagne tous les jours plus de terrain, il ne faut pas mettre en risque ce puissant outil de transmission et d'insertion qu'est l'apprentissage. Tous les acteurs de la gastronomie française peuvent témoigner qu'il a fait ses preuves. Il est indispensable à la viabilité du secteur dit de la « restauration traditionnelle », que l'AFMR considère comme éminemment moderne avec ses retombées sociales si précieuses, si nécessaires.

Qui sommes-nous ?

Créée en 2010, l'Association Française des Maîtres Restaurateurs regroupe plus de 1700 professionnels passionnés : des restaurateurs ayant obtenu le titre ainsi que des Producteurs engagés et sélectionnés. L'Association avance en étroite collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances et est présidée depuis novembre 2019 par Alain Fontaine, véritable porte-parole de la restauration durable et du fait-maison. *La mission principale de l'Association est de promouvoir le titre de Maître Restaurateur auprès des professionnels et du grand public.*